

## « Note d'infos », n°59, Mai 2014

### **POUR UN RENOUVEAU DU RESEAU FAR**

Il est des organisations comme de la vie des hommes, des tournants qui marquent leur histoire et constituent des étapes de remise en cause et de réajustement. Le réseau FAR se trouve dans une phase de transition cruciale pour son avenir.

En 2012, il s'est doté d'une personnalité juridique propre : « l'Association du Réseau international FAR » qui ouvre de nouveaux horizons et également les portes de son autonomisation. Ce changement de statut constitue sans nul doute une étape très importante qui conduit le réseau dans une phase de maturation, allant de pair avec sa restructuration.

Se donner pour ambition d'accompagner les pays du Sud dans la rénovation de leurs dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale en vue de répondre à la demande sociale et économique, suppose une organisation capable de : (i) impacter les politiques de formation agricole et rurale de ces pays et (ii) mobiliser de l'expertise utile dans les processus d'adaptation et de rénovation des dispositifs de la FAR.

Cette structuration doit par ailleurs se doter d'une flexibilité qui lui permet de développer des partenariats avec les pays, réseaux, organisations internationales, bailleurs de fonds pour accompagner la progression des agendas FAR tout en préservant sa culture et sa façon de construire sa réalité. Les restructurations et les nouvelles orientations en cours sont de nature à faciliter l'atteinte des objectifs poursuivis.

L'analyse de la structure actuelle du réseau, à partir des éléments de base d'une organisation, permet de cerner les défis qui sont les nôtres pour moderniser notre organisation.

1. Le centre opérationnel constitué des plateformes pays, véritables chevilles ouvrières du réseau, est resté dans la plupart des pays au stade de la représentation, avec quelques membres, généralement issus du secteur public en charge de la formation. L'ouverture aux experts pays est incontournable pour améliorer notre plateau technique et attirer de nouvelles compétences. Cette ouverture devrait explorer aussi bien le secteur public que privé dans une optique de passage de relais à travers le rajeunissement des cadres.
2. Le pilotage stratégique, composé de l'AG et du bureau devrait être amélioré en le dotant d'autres organes d'orientation et de contrôle plus opérationnels.
3. Les ressources matérielles et humaines assurées actuellement par le partenaire Montpellier SupAgro à travers le service DEFIS, doivent progressivement, dans les deux années à venir, relever totalement de la responsabilité du réseau. Ce qui suppose le recrutement, la formation des personnels, et l'acquisition des équipements nécessaires.
4. L'élément médian qui assure le lien formel entre les plateformes et le sommet stratégique doit se doter des formes de communication qui garantissent une réactivité optimale que nous n'avons toujours pas eue dans le passé.

Tels sont, chers membres, les défis qui nous attendent au cours des prochains années pour remplir pleinement notre mission, et pour atteindre progressivement l'autonomisation du Réseau FAR souhaitée par nous tous.

Pierre-Blaise ANGO, le Président

### **RESEAUX ET PLATEFORMES NATIONALES**

Le bureau du réseau FAR s'est réuni au Maroc du **24 au 30 avril 2014** pour travailler sur la planification des activités et l'élaboration d'un plan d'action allant jusqu'en décembre dans le cadre de la clôture du projet AdexFar 1. Il a également finalisé la rédaction de la FIP (fiche d'identification de projet) pour le second volet du projet AdexFAR 2 et défini les modalités de fonctionnement entre le bureau et le secrétariat exécutif pour cette période transitoire.

#### **Point sur l'état d'avancement de la deuxième phase du projet**

L'avant-projet a été accueilli très favorablement par l'AFD, nous nous acheminons vers l'élaboration du document de projet de la deuxième phase. La finalité est de consolider les acquis du réseau FAR et consolider son rôle d'acteur dans l'adaptation des dispositifs nationaux de formation agricole à la demande économique et sociale. Il s'agit également d'améliorer sa capacité à proposer et à influencer les politiques publiques des pays dans le sens d'une meilleure prise en compte de la FAR en Afrique. Les objectifs spécifiques visent à :

- Produire et mutualiser des connaissances, des démarches et des outils utiles aux pays et autres réseaux, et mobiliser l'expertise

dans les processus d'adaptation et de rénovation des dispositifs de la FAR.

- Développer des partenariats avec les pays, réseaux, organisations internationales pour accompagner la progression des agendas FAR en leur sein
- Consolider et autonomiser l'association du réseau FAR.

#### **Maroc : Présentation du Réseau FAR au SIAM**

Le Président du réseau FAR a été invité au salon international de l'agriculture à Meknès (SIAM) du 25 au 29 avril 2014. Il a présenté le réseau lors d'une intervention devant des acteurs du monde agricole en mettant l'accent sur les objectifs d'échanges et de capitalisations d'expériences entre les pays membres.

Une convention a été signée à l'issue du salon. L'objectif est le renforcement des relations institutionnelles en matière de formation et de mutualisation des expertises dans le domaine de la formation professionnelle agricole entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc (MAPM), la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement (COMADER) et le Réseau International de la Formation Agricole et Rurale (FAR). Les axes de coopération définis sont les suivants : favoriser les échanges en s'informant sur le fonctionnement de leurs systèmes de formation professionnelle ; mutualiser l'expérience avec les autres pays membres ; co-organiser des séminaires sur des thématiques identi-

fiées par le réseau FAR ; contribuer au renforcement des compétences des acteurs de la formation agricole et rurale ; participer aux activités d'ingénieries des dispositifs de formation ; impliquer les professionnels dans le processus de modernisation du système de formation professionnelle agricole ; mettre en place des jumelages entre structures et établissements de formation et renforcer les mobilités des acteurs et apprenants des différents pays partenaires ; renforcer des actions de formation en collaboration avec les associations interprofessionnelles...



Signature de la convention entre le Réseau FAR, le MAPM et la COMADER

#### Rencontre projet AgroFE et Réseau FAR

Un membre du Réseau FAR, invité par Agrosup Dijon (qui assure la coordination et la gestion du projet), a participé à la réunion tenue du 7 au 9 avril 2014 au lycée agricole et forestier de Mirecourt (France) pour faire connaître le réseau et ses 14 pays membres aux six autres pays partenaires européens du projet. Une communication a été présentée expliquant l'organisation, les objectifs et le fonctionnement du réseau FAR international. L'accent a été mis sur son rôle déterminant dans certains pays membres et ce au travers de son expertise et de son intervention dans les rénovations de leurs dispositifs de formation. En encourageant et favorisant la construction de références et de compétences à partager entre les pays membres, il souhaite également élargir ses partenariats et collaborations. Faire connaître le réseau FAR auprès des partenaires européens constitue un enjeu fort.

Le projet Agrofe dont l'objectif est la mise en place d'un dispositif de formation en agroforesterie est une excellente opportunité pour renforcer les échanges sur cette thématique et faire bénéficier ainsi les membres du réseau FAR des résultats issus de ces travaux.

#### Togo : le réseau FAR apporte son appui au Togo

Le réseau FAR apporte un appui financier au ministère de l'agriculture togolais dans le cadre de l'élaboration de son projet de rénovation de son dispositif de formation agricole et rurale. Cet appui s'inscrit pleinement dans les nouvelles orientations stratégiques prises par notre réseau, notamment en mutualisant les expertises, les expériences et les moyens financiers au service de l'adaptation des dispositifs de formation à la demande économique et sociale.

#### Atelier international FAR au Maroc

Pour donner des suites à la convention signée au SIAM, il a été décidé de co-organiser au mois d'octobre 2014 avec les signataires – le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc (MAPM) et la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement (COMADER), un atelier international au Maroc portant sur : « **Comment les dispositifs de formations prennent-ils en compte les différentes formes d'agriculture ?** ». Le thème précis et le fil conducteur seront affinés prochainement avec les différents acteurs impliqués. L'événement aura lieu certainement les 15, 16 et 17 octobre 2014. Les réseaux géographiques de la DGER<sup>1</sup> (Bénin,

Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, Tunisie) se joindront à nous dans l'organisation de cet événement. Nous vous tiendrons informés très prochainement.

## 2014, ANNEE DES AGRICULTURES FAMILIALES (AF)

#### Rencontres internationales « Agricultures familiales et recherches », Montpellier, du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2014

Ces rencontres sont co-organisées par le Consortium du CGIAR, le Forum Mondial de la Recherche Agricole (GFAR) et le Forum Rural Mondial (FRM) avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et de plusieurs organisations nationales et internationales. Elles permettront de préparer la 3<sup>ème</sup> Conférence Mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD3) - la GCARD1 ayant été organisée par Agropolis International et le GFAR en 2010. <http://www.agropolis.fr/actualites/2014-rencontres-internationales-agricultures-familiales-recherche.php>

#### Colloque : « Accompagner l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales au sud » Montpellier, du 4 au 6 juin 2014

Contribuer par l'échange de pratiques et d'expériences, à la réflexion stratégique sur l'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales au Sud. Ce colloque est organisé par Montpellier SupAgro du 4 au 6 juin 2014 à l'Institut des régions chaudes (Irc). Trois membres du réseau FAR participeront aux débats et présenteront leurs expériences.

<http://www.supagro.fr/web/pages/?id=19&all=actualites&id=699>

Pour s'inscrire au colloque : [insjeune@supagro.inra.fr](mailto:insjeune@supagro.inra.fr)

## SUR L'AGENDA INTERNATIONAL

#### Colloque « Politique de formation et développement » Expérience partagée, ENFA de Toulouse-Auzeville, Toulouse du 27 au 29 juin 2014.

A l'occasion des 20 ans du cycle de formation « DESS-Master ingénierie de la formation et des systèmes d'emploi », le réseau RIIFADEL organise un colloque pour échanger sur les grands enjeux de l'ingénierie de formation, autour des thématiques de : politique de formation, gestion des ressources humaines des entreprises publiques ou privées, révolution numérique, développement des territoires. Pour consulter le programme et s'inscrire : <http://www.enfa.fr/tag/master-ifse/>

## A LIRE, A VOIR...



**Agricultures familiales et mondes à venir**, Jean-Michel Sourisseau, ed Quae, 2014, 360 p.

En cette année 2014, proclamée Année internationale de l'agriculture familiale par les Nations Unies, cet ouvrage revisite les approches pour analyser et comprendre l'agriculture familiale qui est au cœur des agricultures du monde. Il est primordial de bien définir les spécificités de

l'agriculture familiale pour mieux en cerner les enjeux, la replacer dans un contexte plus global et ainsi juger de sa contribution à un développement durable et équitable. Cette forme de production est ainsi au centre des débats sur le développement agricole.

#### Le portail de l'éducation et la formation agricole en Afrique

Ce portail propose un accès gratuit à la mise à jour d'informations sur l'éducation et la formation agricole, et des informations sur le développement dans le secteur agricole en Afrique Sub-Saharienne. Elle offre l'accès à plus de 400 universités membres.

<http://www.aet-africa.org/>

<sup>1</sup> Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (France).